

Le 31 juillet 2024

COMMUNIQUE DE PRESSE

LES TRAVAUX DE LA LIAISON CYCLABLE MASSIAC – LE LIORAN AVANCENT

La création d'un itinéraire cyclable entre Massiac et Le Lioran, le long de l'Alagnon, est l'un des axes du Plan Vélo de Hautes Terres Communauté. Les travaux sur les deux secteurs terminaux ont commencé début juillet, avec comme objectif de permettre la pratique du Vélo Tous Chemins et du gravel sur l'ensemble du parcours.

AMENAGER ET SECURISER LES CHEMINEMENTS EXISTANTS

Lors de la visite de chantiers situés aux extrémités de la liaison cyclable qui va à terme relier Massiac au Lioran, Didier Achalme, Président de Hautes Terres Communauté, a rappelé l'objectif : aménager et sécuriser les chemins ou les routes à faible trafic pour conforter une pratique vélo déjà existante. « Les chemins doivent pouvoir être utilisables avec un VTC ou un gravel, une cariole doit pouvoir passer également » précise-t-il, « et ce pour une pratique quotidienne ou de loisirs ».

Pour favoriser la pratique, l'entretien et la durabilité de la liaison cyclable, une partie des 33 kms sera reprise en stabilisé et certains secteurs ciblés seront revêtus d'enrobé. Ces choix ont été accompagnés par Cantal Ingénierie et Territoires, qui intervient en tant que maître d'œuvre sur cette opération. « La nature des revêtements a été choisie en fonction des usages, de la configuration du site et du contexte paysager traversé », souligne Marie-Ange Pelissier du CIT. L'aménagement sécurisé des secteurs le long de la N122 avec l'installation de glissières béton et la mise en sécurité des pratiquants ont été menés en collaboration avec la DIR. Les deux entreprises sélectionnées pour ces travaux sont l'entreprise Colas et l'entreprise Marquet, qui apportent leurs expertises et savoirs-faire au bon déroulé du chantier.

Contact presse

Hautes Terres Communauté – Christelle Kuntz, Responsable communication
06 30 77 12 98, communication@hautesterres.fr

La signalisation au sol et la signalétique directionnelle viendront compléter ces travaux à l'automne.

DIVERSIFIER ET INTERCONNECTER LES MODES DE DEPLACEMENTS SUR LE TERRITOIRE

A travers ces aménagements structurants, c'est une vision d'aménagement du territoire qui poursuit sa structuration, en faveur du bien-vivre le territoire. En effet, les itinéraires vélo s'interconnectent avec les 4 gares du territoire (Massiac, Neussargues, Murat et Le Lioran), où sont également disponibles d'autres moyens de déplacement (navette, transports à la demande). La Communauté de Communes poursuit ainsi ses actions en faveur des mobilités alternatives et accompagne la population vers la découverte d'autres moyens de déplacements.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site de Hautes Terres Communauté ww.hautesterres.fr #maviefacile/ Me déplacer/ Mobilités actives.

Contact presse

Hautes Terres Communauté – Christelle Kuntz, Responsable communication
06 30 77 12 98, communication@hautesterres.fr